

SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER) 2025-2028



ENTRE NOUS
IL N'Y A
QU'UN PAS.

SOMMAIRE

1 - Avant-propos	3
2 - Préambule	4
2.1 - Contexte global	4
2.2 - Contexte acheteur	4
3 - Axe social	5
3.1 - Contexte	5
3.2 - Objectifs	6
3.3 - Moyens d'action	6
3.4 - Indicateurs et objectifs cibles	7
4 - Axe environnemental	8
4.1 - Contexte	8
4.2 - Objectifs	8
4.3 - Moyens d'action	9
4.4 - Indicateurs et objectifs cibles	10
5 - Axe économique	11
5.1 - Contexte	11
5.2 - Objectifs	11
5.3 - Moyens d'action	12
5.4 - Indicateurs et objectifs cibles	12
6 - Axe gouvernance	13
6.1 - Contexte	13
6.2 - Objectifs	13
6.3 - Moyens d'action	13
6.4 - Indicateurs et objectifs cibles	14
7 - Lexique	14

1 - Avant-propos

La commande publique, qui représente près de 10 % du produit intérieur brut français (soit environ 200 milliards d'euros par an), joue un rôle essentiel pour le développement de l'activité économique de notre pays.

Elle constitue ainsi un enjeu fort de développement des territoires, et un levier puissant pour soutenir les entreprises qui s'engagent sur le plan environnemental et social, agissent pour l'emploi, et contribuent au développement d'une économie circulaire, sociale et solidaire.

Dans ce contexte, le Département de Lot et Garonne souhaite promouvoir un achat public durable et responsable qui concourt au progrès social, à la protection et la mise en valeur de l'environnement, ainsi qu'au développement économique de l'ensemble des acteurs concernés.

Le présent Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsable (SPASER) fixe les objectifs principaux de la politique d'achat durable du Département de Lot et Garonne, tout en privilégiant le dialogue et la concertation avec les acteurs économiques locaux.

Une attention particulière est portée aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour faciliter leur accès à la commande publique.

Ce SPASER, établi pour la période 2025 - 2028, s'inscrit également dans les orientations du Plan National des Achats Durables (PNAD), et permet d'affirmer et structurer les ambitions suivantes:

- Systématiser les achats respectueux des objectifs de développement durable ;
- S'engager dans une démarche plus durable et socialement responsable ;
- Suivre, évaluer et rendre compte de l'impact sociétal et environnemental de la démarche.

Concrètement, cela se traduira par l'insertion dans les contrats de clauses sociales favorisant le retour à l'emploi de personnes en difficulté, l'insertion de clauses environnementales respectueuses de l'environnement mais aussi de la santé, et par la prise en compte du coût global et du cycle de vie dans les achats.

Au-delà de l'affirmation des orientations stratégiques sur la politique achat, ce SPASER constitue enfin un outil de mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'achat public, et permettra de rendre compte de l'implication du Département de Lot et Garonne dans un développement économique responsable au travers d'une politique innovante et volontaire.

L'achat public durable, qu'est-ce que c'est ?

Le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) définit un achat public durable, un achat qui :

- Intègre des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social, et favorisant le développement économique ;
- Prend en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat ;
- Permet de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources ;
- Englobe toutes les étapes du contrat et de la vie du produit ou de la prestation.

2 - Préambule

2.1 – Obligations réglementaires

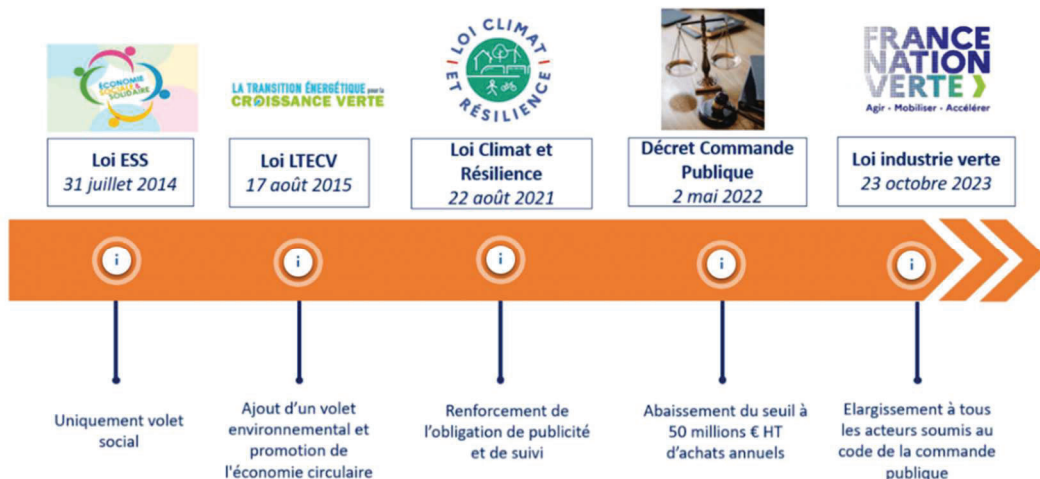
L'article L. 2111-3 du code de la commande publique pose l'obligation d'adopter un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables :

« Les collectivités territoriales et les acheteurs soumis au présent code dont le statut est fixé par la loi adoptent un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables lorsque le montant total annuel de leurs achats est supérieur à un montant fixé par voie réglementaire.

Ce schéma détermine les objectifs de politique d'achat comportant des éléments à caractère social visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés et des éléments à caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs. Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire. »

La loi « climat et résilience », d'août 2021, a renforcé les obligations des acheteurs en matière de SPASER en rendant obligatoire la mise en ligne de ce schéma sur le site de l'acheteur, ainsi que la publication d'indicateurs.

Ces dispositions ont été reprises aux articles L. 2111-3 et D. 2111-3 du code de la commande publique.



2.2 - Contexte relatif au Département de Lot et Garonne

Fruit d'un travail transversal qui a vocation à être suivi et évalué, ce schéma constitue un outil de référence pour le développement des achats socialement et écologiquement responsables.

Il s'agit d'une feuille de route centrée sur les enjeux du développement durable, s'imposant aux services du Département de Lot et Garonne et donnant lieu à un plan d'actions annuel.

Le premier SPASER du Département de Lot et Garonne est donc un schéma avec une approche opérationnelle. Dans cette approche, le SPASER s'inscrit comme un outil principalement à destination des acteurs du processus achat et de la fonction achats.

Au-delà de l'acte d'achat, le SPASER vise à développer et systématiser la réflexion sur le juste besoin et sur les alternatives à l'achat dans un objectif de sobriété : acheter moins pour acheter mieux, partager pour ne pas acheter.

C'est cette nouvelle dimension qu'il faut investir pour mettre en œuvre la transition écologique sur chaque acte d'achat, qu'il concerne des travaux, des fournitures, ou des services.

Par ailleurs, le SPASER doit contribuer au développement de l'économie locale par une meilleure connaissance et communication auprès du tissu économique local.

En interne, l'élaboration d'un SPASER offre l'opportunité de faire évoluer l'organisation de la fonction achat au sein du Département de Lot et Garonne et de créer une culture commune de l'achat public responsable.

Ce schéma fera ainsi l'objet, chaque année, d'un bilan présenté en interne et d'une information relayée auprès des citoyens.

Des indicateurs précis seront également développés pour mesurer l'efficacité et l'impact des mesures prises dans le cadre de ce schéma.

Le schéma se décline à travers les quatre axes suivants :

- Axe social : pour une commande publique qui soutient l'économie sociale et solidaire, favorise l'emploi durable et l'insertion sociale par l'emploi ;
- Axe environnemental : pour une commande publique en pointe sur les enjeux environnementaux et l'économie circulaire ;
- Axe économique : pour une commande publique facile d'accès, favorisant le développement des TPE/PME, innovante, performante et soucieuse de la bonne gestion des deniers publics ;
- Axe gouvernance : pour une stratégie achat plus performante et plus responsable.

Chaque axe est organisé autour d'objectifs, de moyens d'actions et d'indicateurs de suivi de ces actions.

Les objectifs clés feront l'objet d'une communication régulière sur le site institutionnel du Département de Lot et Garonne.

Enfin, chaque action se rattache à l'un des 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU dans son Agenda 2030.

3 - Axe social – « Des achats départementaux au service de l'inclusion sociale et professionnelle »

3.1 – Contexte

Cet axe s'attache à faire de la commande publique un levier pour l'emploi et l'insertion des publics en difficulté sociale et professionnelle.

Il s'agit également de réserver une part de la commande publique aux secteurs du handicap, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire, et d'inciter les opérateurs économiques à lutter contre les discriminations et à promouvoir l'égalité dans leurs pratiques d'employeurs.

Cette démarche contribue ainsi à faciliter l'accès à l'emploi de l'ensemble des publics.

3.2 – Objectifs

Cet axe social se concrétise sous la forme des trois objectifs suivants :

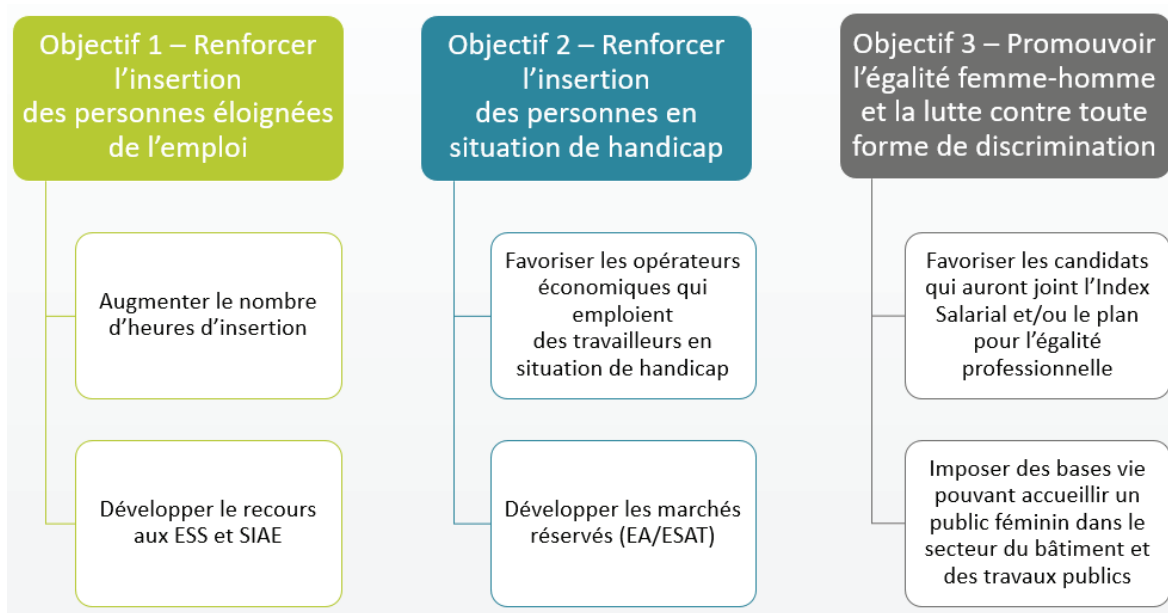


Ces trois objectifs sont rattachés aux objectifs de développement durable (ODD) – « Agenda 2030 », suivants :



3.3 - Moyens d'action

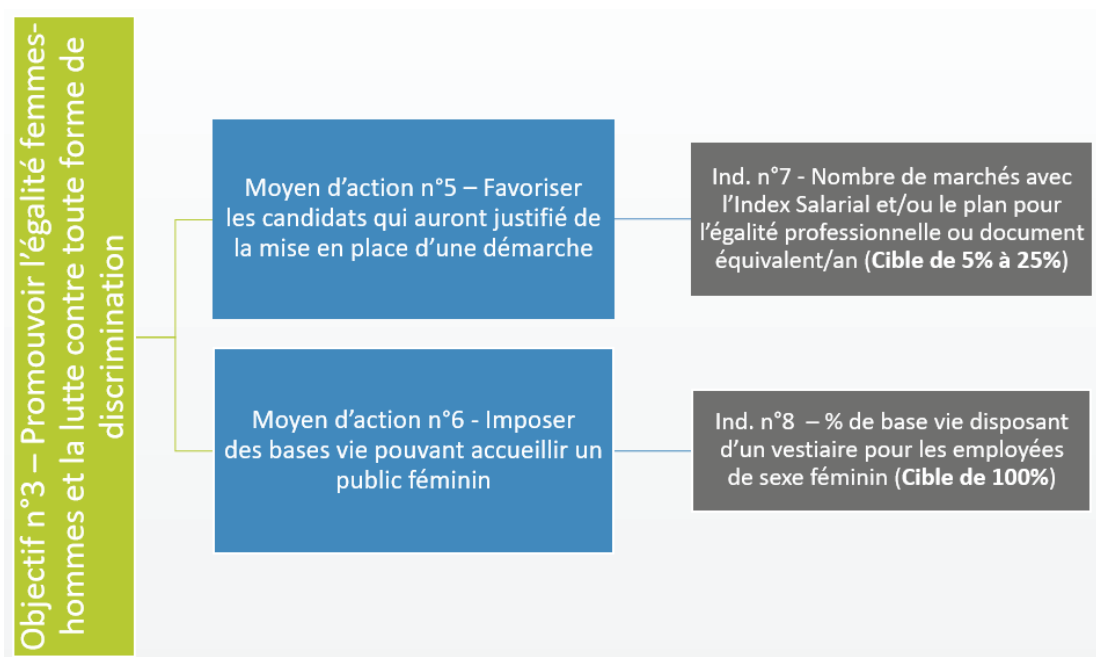
Les moyens d'action identifiés pour mener à bien ces trois objectifs sont les suivants :



3.4 - Indicateurs et objectifs cibles

L'atteinte des objectifs sera mesurée au travers des huit indicateurs suivants :





4 - Axe environnemental – « Des achats départementaux au service de la transition écologique »

4.1 - Contexte

Cet axe s'attache à développer les achats minimisant les impacts sur la santé humaine, l'environnement, les ressources naturelles, dont l'eau, et la biodiversité afin de préserver les générations futures.

Il vise à faire de la commande publique un levier de la transition écologique.

Il s'agit de s'interroger, pour chaque acte d'achat, sur les objectifs à dimension environnementale, énergétique, écologique et sanitaire pouvant être mis en œuvre par le marché et donc privilégier les matériaux et produits verts, écoresponsables, durables et à faible impact sanitaire.

4.2 – Objectifs

Cet axe environnemental se concrétise sous la forme des deux objectifs suivants :

Objectif n°4 – Lutter contre le réchauffement climatique

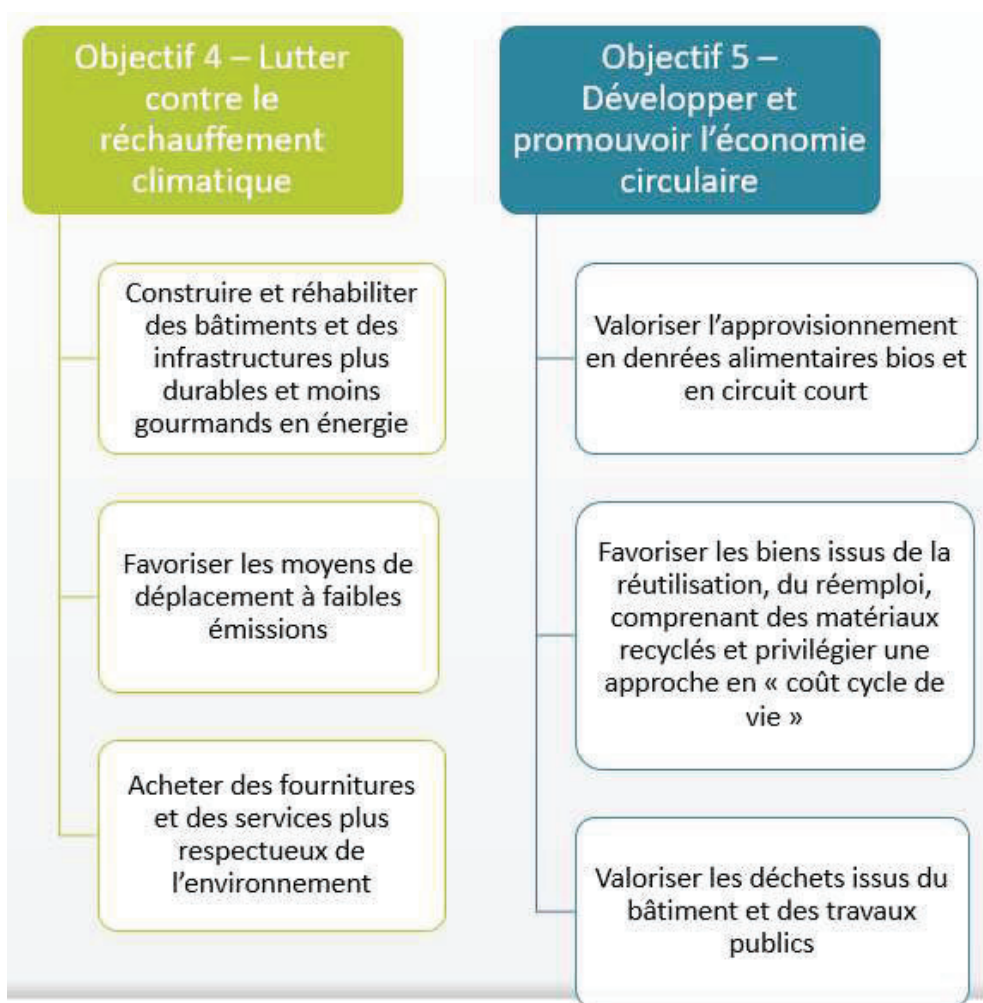
Objectif n°5 – Développer et promouvoir l'économie circulaire

Ces deux objectifs sont rattachés aux objectifs de développement durable (ODD) – « Agenda 2030 », suivants :



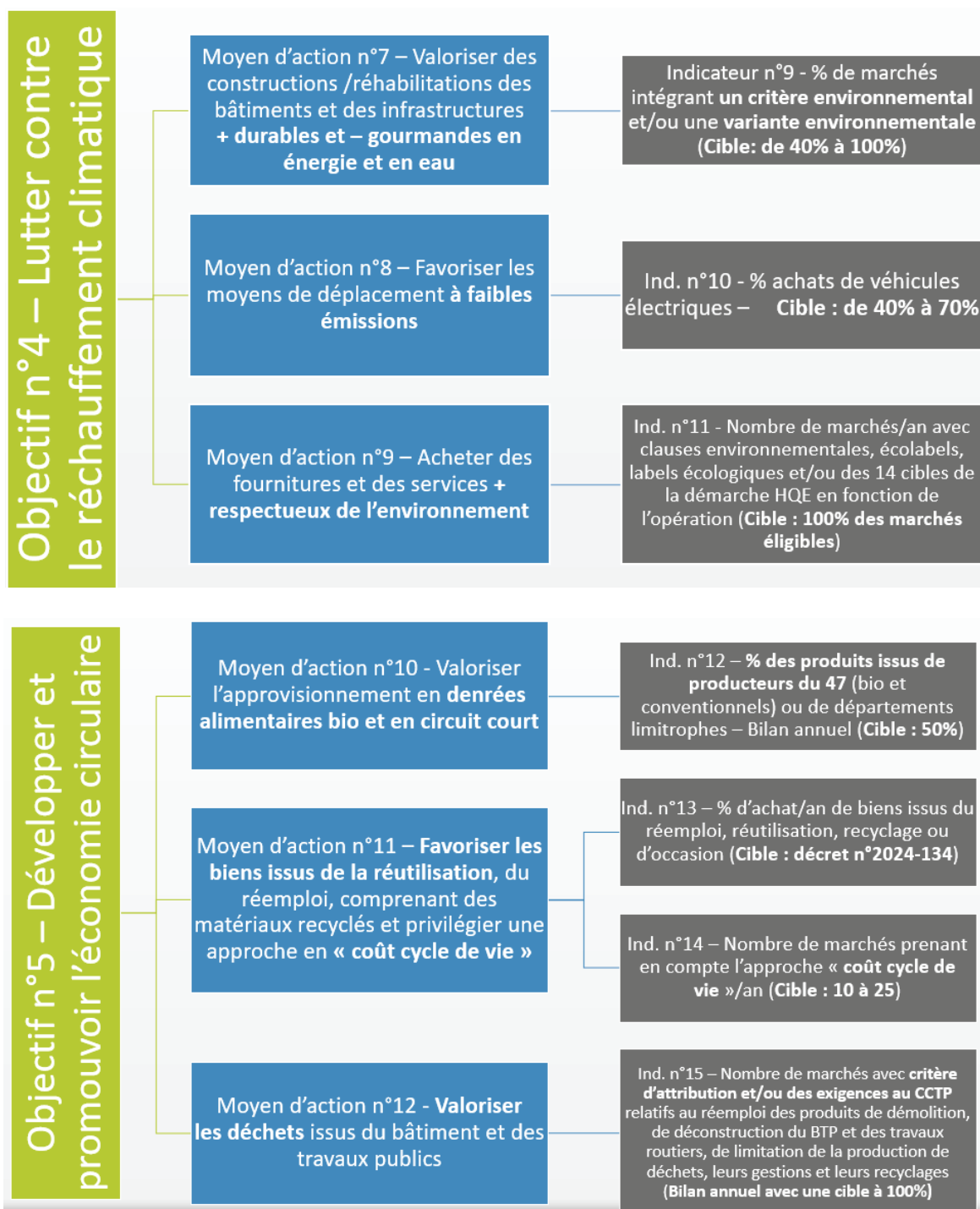
4.3 - Moyens d'action

Les moyens d'action identifiés pour mener à bien ces deux objectifs sont les suivants :



4.4 - Indicateurs et objectifs cibles

L'atteinte des deux objectifs sera mesurée au travers des sept indicateurs suivants :



5 - Axe économique – « Des achats départementaux au service de l'économie du territoire »

5.1 – Contexte

Cet axe économique s'attache à rendre attractifs et compréhensibles les projets d'achats du Département de Lot et Garonne auprès du tissu économique local afin de contribuer au développement du territoire, et ce dans le respect de la réglementation en matière de commande publique.

Il s'agit ainsi de développer et maintenir des relations équilibrées, respectueuses et de confiance avec l'ensemble des opérateurs économiques, et de rapprocher l'offre de la demande.

5.2 – Objectifs

Cet axe économique se concrétise sous la forme des deux objectifs suivants :

Objectif n°6 - Simplifier l'accès à la commande publique aux PME locales

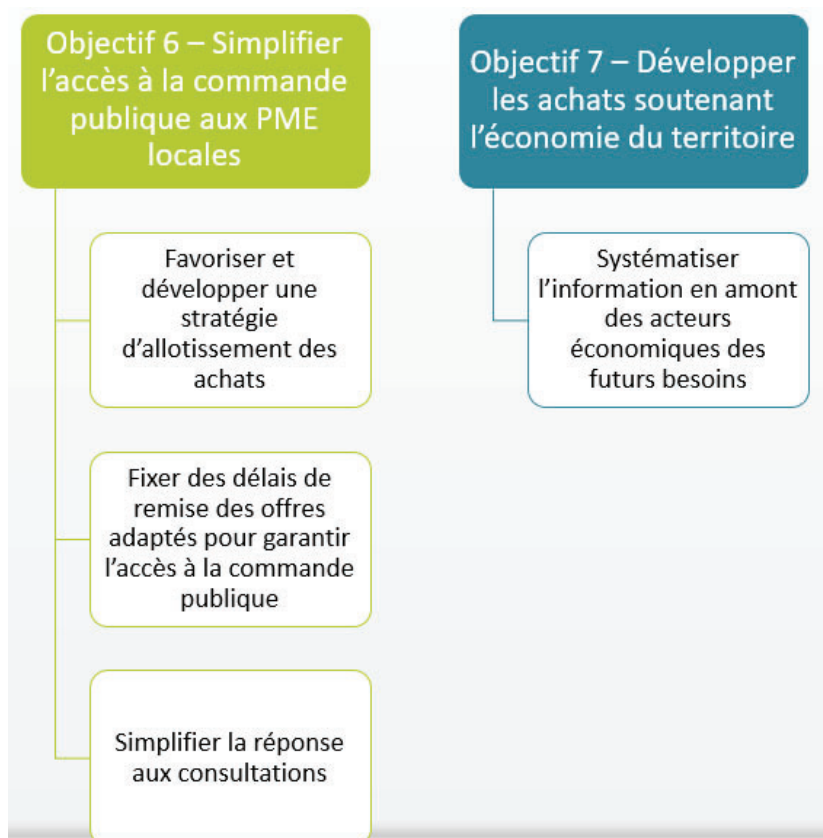
Objectif n°7 - Développer les achats soutenant l'économie du territoire

Ces deux objectifs sont rattachés aux objectifs de développement durable (ODD) – « Agenda 2030 », suivants :



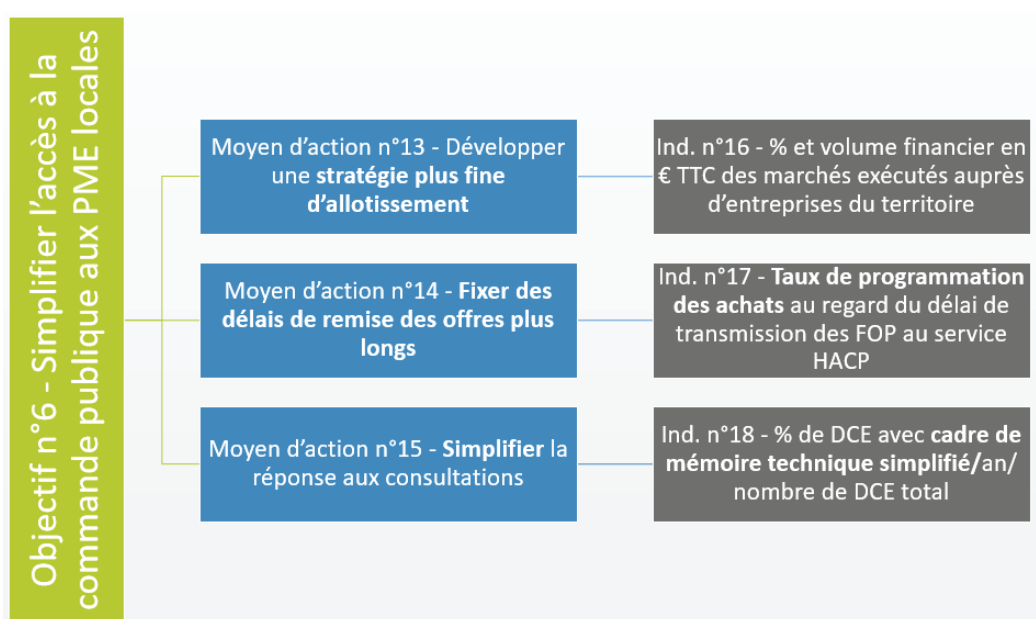
5.3 - Moyens d'action

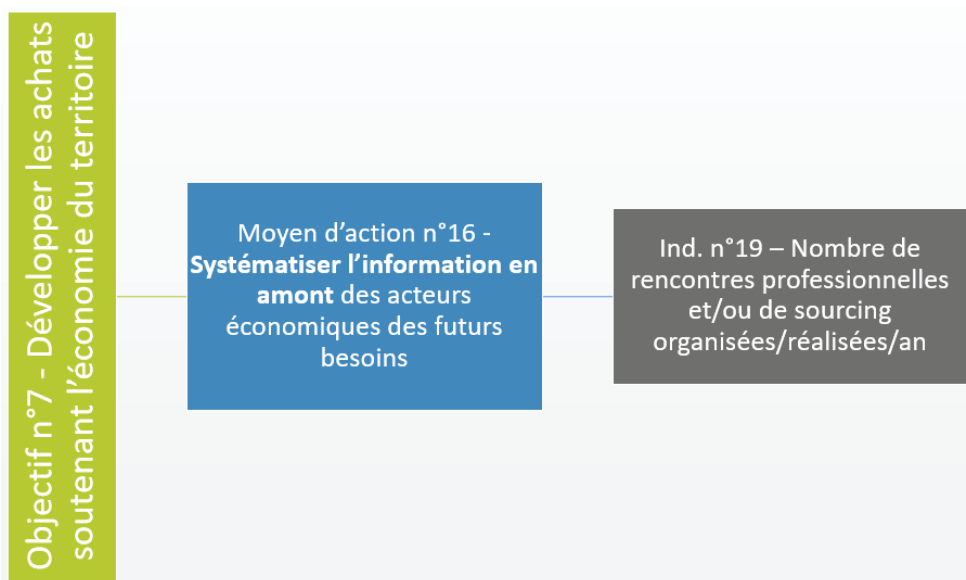
Les moyens d'action identifiés pour mener à bien ces deux objectifs sont les suivants :



5.4 - Indicateurs et objectifs cibles

L'atteinte des deux objectifs sera mesurée au travers des quatre indicateurs suivants :





6 - Axe gouvernance – « Un SPASER départemental efficace au service de la réussite des achats durables »

6.1 - Contexte

Cet axe s'attache à développer l'appropriation, par l'ensemble des acteurs de la commande publique, de la politique globale du Département de Lot et Garonne en matière d'achats responsables.

Il s'agit notamment de veiller à faire connaître le SPASER et les engagements qu'il comporte, mais également de suivre et d'évaluer chaque année la politique d'achats responsables de la collectivité.

6.2 - Objectifs

Cet axe gouvernance se concrétise sous la forme des trois objectifs suivants :

Objectif n°8 - Renforcer l'organisation du processus achat en intégrant les enjeux du SPASER et accompagner la montée en compétence des agents sur les achats publics durables

Objectif n°9 - Développer la communication pour faire connaître le SPASER en interne et en externe

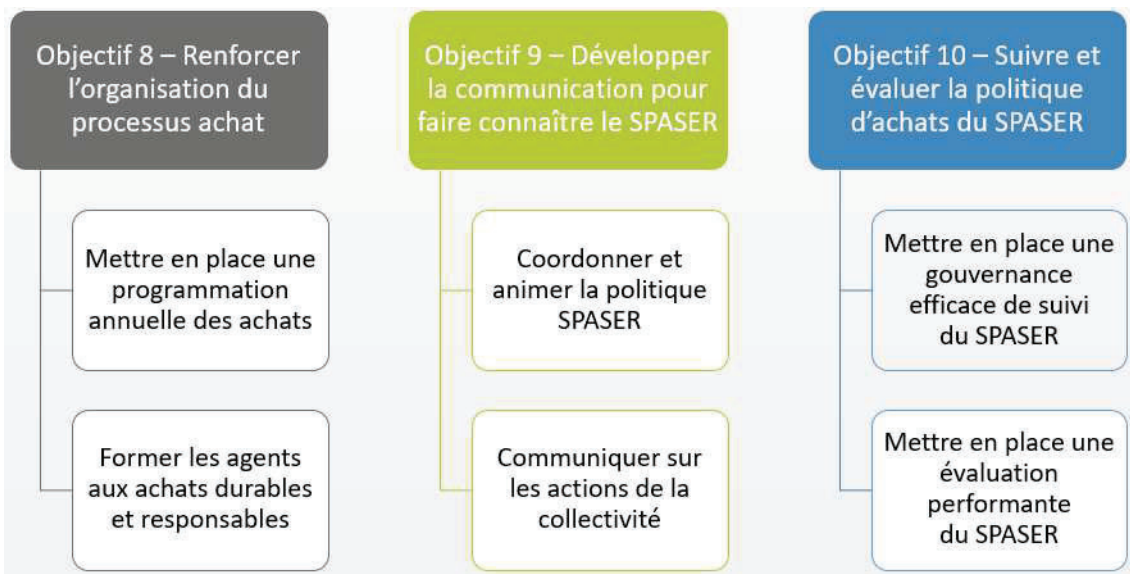
Objectif n°10 - Suivre et évaluer la politique d'achats du SPASER

Ces trois objectifs sont rattachés à l'objectif de développement durable (ODD) – « Agenda 2030 », suivant :



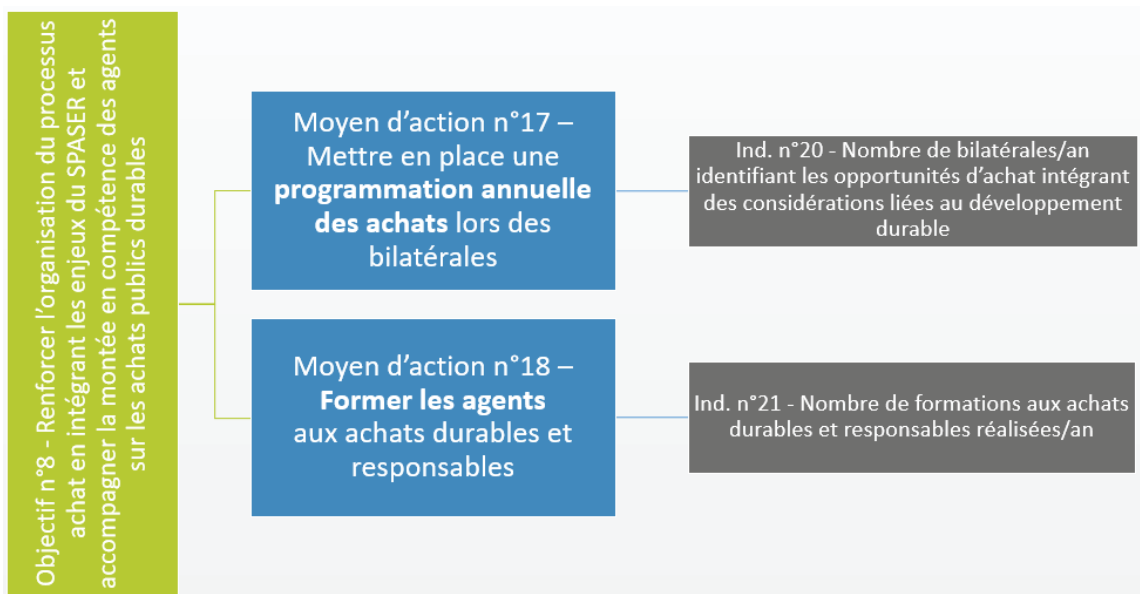
6.3 - Moyens d'action

Les moyens d'action identifiés pour mener à bien ces trois objectifs sont les suivants :



6.4 - Indicateurs et objectifs cibles

L'atteinte des trois objectifs sera mesurée au travers des six indicateurs suivants :



Objectif n°9 - Développer la communication pour faire connaître le SPASER en interne et en externe

Moyen d'action n°19 –
Coordonner et animer
la politique du SPASER

Ind. n°22 - Nombre de matinées du réseau des acheteurs du CD47 réalisées chaque année portant un volet SPASER

Moyen d'action n°20 –
Communiquer sur les actions de la collectivité menées au titre du SPASER

Ind. n°23 - Nombre de productions/an mises à disposition *via* un espace dédié sur le site institutionnel et/ou sur site intranet

Objectif n°10 - Suivre et évaluer la politique d'achats du SPASER

Moyen d'action n°21 – Mettre en place une **gouvernance efficace de suivi** du SPASER

Ind. n°24 – Nombre de réunion/an pour examiner l'avancée de la mise en œuvre du SPASER

MA n°22 – Mettre en place une **évaluation performante** du SPASER

Ind. n°25 – **Fin 2028** = taux de réalisation du SPASER à **75%**

7 - Lexique

Sigle	Désignation
CCAP	Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCTP	Cahier des Clauses Techniques Particulières
CCV	Coût du Cycle de Vie
CGDD	Commissaire Général au Développement Durable
EA	Entreprise Adaptée
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
ESS	Économie sociale et solidaire
FOP	Fiche Objet de la Programmation
HACP	Service des achats et de la commande publique
HQE	Haute Qualité Environnementale
IAE	Insertion par l'Activité Économique
ODD	Objectif Développement Durable
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNAD	Plan National pour des Achats Durables
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Économique
SPASER	Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables
TPE	Très Petite Entreprise

Document réalisé par la
DGARE - DCPAAJ
(Direction générale adjointe des
ressources et de l'éducation / Direction
de la commande publique, des
approvisionnements et des affaires
juridiques)
www.lotetgaronne.fr

Création graphique de la couverture :
D'clics

Impression : DGARE - DCPAAJ

Photographies de couverture :
Dept 47 - Xavier Chambelland / Dept47

LOTETGARONNE.FR

**ENTRE NOUS
IL N'Y A
QU'UN PAS.**

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest